CSS du 19 décembre 2014
Cristal – Carrière sur Seine

Action de l'inspection des installations classées

Gautier DEROY

DRIEE - UT78

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Sommaire

- Situation administrative
- Contrôles inopinés en 2013-2014
- Inspections réalisées depuis la dernière CLIS du 1er mars 2013

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Situation administrative

- Arrêté en vigueur : 27 juin 2011 consolidé, mettant à jour les rubriques de la nomenclature et intégrant les dispositions de l'arrêté ministériel du 3 août 2010 (autosurveillance ammoniaque et dioxine-furane au 01/07/14)
- Arrêté préfectoral complémentaire du 28 novembre 2013 :
  - Intégration nouvelle rubrique 3520 « incinération de déchets » introduite par la directive IED – obligation de transmission d'une comparaison aux meilleurs techniques disponibles du BREF « incinération de déchets » dans les 12 mois suivant sa mise à jour
  - Modification de la valeur limite en flux journalier d'oxyde d'azote :
    - Avant : 74,8 kg/jour pour chaque four
    - Désormais : 96 kg/jour pour chaque four **ET** 149,6 kg/jour pour les deux fours
  - Garanties financières pour mise en sécurité : 368 495 € TTC – fixation des quantités maximales de déchets
  - Mise en cohérence des prescriptions relatives aux mâchefers avec l'arrêté ministériel du 18 novembre 2011

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Contrôle inopiné air (29 octobre 2013)

Laboratoire agréé: CME Environnement

Résultats:

Paramètres mesurés	Valeurs limites (moy. Journalières)	Ligne 1	Ligne 2
Poussières (mg/Nm3)	10	0,40	0,40
COT (mg/Nm3)	10	0,75	0,81
CO (mg/Nm3)	50	10,90	1,90
HCl (mg/Nm3)	10	5,61	2,87
HF (mg/Nm3)	1	0,08	0,10
SO2 (mg/Nm3)	30	5,11	5,49
NOx (mg/Nm3)	80	57,60	28,50
NH3 (mg/Nm3)	10	6,49	0,56
Cd + Tl (mg/Nm3)	0,05	0,0021	0,0037
Hg (mg/Nm3)	0,05	0,0142	0,0057
Autres métaux lourds (mg/Nm3)	0,5	0,0167	0,0276
PCDD/PCDF (ng I-TEQ/Nm3)	0,1	0,0017	0,0017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Contrôle inopiné air (29 octobre 2013)

Laboratoire agréé: CME Environnement

Résultats:

Paramètres mesurés	Valeurs limites (Flux Journalier)	Ligne 1	Ligne 2
Poussières (kg/j)	9,4	0,32	0,42
COT (kg/j)	9,4	0,65	0,82
CO (kg/j)	46,8	9,33	1,95
HCl (kg/j)	9,4	4,80	2,91
HF (kg/j)	0,9	0,07	0,09
SO2 (kg/j)	28	4,39	5,56
NOx (kg/j)	96 (somme 149,6)	49,50	28,84
NH3 (kg/j)	9,4	5,58	0,57
Cd + Tl (kg/j)	0,05	0,0018	0,0037
Hg (kg/j)	0,05	0,0120	0,0057
Autres métaux lourds (kg/j)	0,47	0,0140	0,0270
PCDD/PCDF (µg I-TEQ/j)	93,6	1,5	1,8

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Contrôle inopiné air (15-16 septembre 2014)

Laboratoire agréé: CME Environnement

Résultats:

Paramètres mesurés	Valeurs limites (moy. Journalières)	Ligne 1	Ligne 2
Poussières (mg/Nm3)	10	0,40	0,50
COT (mg/Nm3)	10	1,02	1,38
CO (mg/Nm3)	50	15,40	1,50
HCl (mg/Nm3)	10	5,11	3,98
HF (mg/Nm3)	1	0,08	0,02
SO2 (mg/Nm3)	30	4,11	0,61
NOx (mg/Nm3)	80	55,30	11,20
NH3 (mg/Nm3)	10	4,82	4,58
Cd + Tl (mg/Nm3)	0,05	0,0019	0,0024
Hg (mg/Nm3)	0,05	0,0170	0,0089
Autres métaux lourds (mg/Nm3)	0,5	0,0166	0,0200
PCDD/PCDF (ng I-TEQ/Nm3)	0,1	0,0033	0,0017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Contrôle inopiné air (15-16 septembre 2014)

Laboratoire agréé: CME Environnement

Résultats:

Paramètres mesurés	Valeurs limites (Flux Journalier)	Ligne 1	Ligne 2
Poussières (kg/j)	9,4	0,42	0,53
COT (kg/j)	9,4	0,98	1,39
CO (kg/j)	46,8	14,78	1,52
HCl (kg/j)	9,4	4,90	4,02
HF (kg/j)	0,9	0,08	0,13
SO2 (kg/j)	28	3,94	4,12
NOx (kg/j)	96 (somme 149,6)	49,36	11,54
NH3 (kg/j)	9,4	4,30	4,72
Cd + Tl (kg/j)	0,05	0,0017	0,0025
Hg (kg/j)	0,05	0,0152	0,0091
Autres métaux lourds (kg/j)	0,47	0,0148	0,0205
PCDD/PCDF (µg I-TEQ/j)	93,6	3,0	1,7

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Inspection du 10 juin 2013

- **Points abordés:**
  - Suite de la dernière inspection du 25/10/12
  - Surveillance des rejets atmosphériques (contrôles trimestriels, autosurveillance)
  - Prescriptions relatives au stockage de propane (suite à fuite de gaz du 27/03/13) et au dépôt d'eau ammoniacale
  - Prescriptions relatives au traitement des eaux

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Inspection du 10 juin 2013

- **Courrier de l'inspection des IC du 11 juillet 2013**
  - Non-conformité notable : dépassement récurrent du flux journalier en oxyde d'azote → arrêté de mise en demeure du 02/09/13 (six mois)
  - Non-conformités :
    - Non respect de la périodicité du contrôle semestriel des dioxines furanes
    - Absence de transmission du rapport détaillé pour la fuite de gaz
    - Absence de justification sur l'existence du limiteur de remplissage de la cuve d'eau ammoniacale
    - Modification des réseaux d'eau non prise en compte dans le plan des réseaux
    - Non respect de la périodicité annuelle du contrôle des alarmes des bassins
    - Absence de justification de l'autorisation de raccordement des eaux pluviales
    - Absence de suivi du fonctionnement des pompes de relevage

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Inspection du 10 juin 2013

- **Actions de Novergie suite à l'inspection (courrier du 12/09/13)**
  - Nox : modification du logiciel de supervision, sensibilisation des opérateurs → plus de dépassements depuis juillet 2013
  - Parallèlement, modification de la valeur limite par ligne mais maintien de l'objectif de respecter l'ancienne valeur de flux (75kg/j) : 1 seul dépassement de l'ancienne valeur le 06/08/14 (83 kg/j)
  - Périodicité respectée pour dioxines furanes en 2013
  - Rapport d'incident transmis (mauvais resserrage par livreur)
  - Justification du limiteur de remplissage
  - Commande pour mise à jour du plan des réseaux
  - Contrôle des alarmes du bassin réalisé
  - Demande d'autorisation de raccordement effectuée auprès de la ville de Montesson

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Inspection du 4 avril 2014

- **Points abordés:**
  - Suite de la dernière inspection du 10/06/13
  - Surveillance des rejets atmosphériques (contrôles trimestriels, autosurveillance)
  - Performance énergétique
  - Odeurs
  - Origine des déchets
  - Moyens de lutte contre l'incendie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Inspection du 11 mars 2014

- **Courrier de l'inspection des IC du 4 avril 2014**
  - Pas de non-conformité notable constatée
  - Non-conformités :
    - Suivi du monoxyde de carbone (expérimentation suivi 10 minutes) sur logiciel de commande
    - Plan des réseaux pas à jour
    - Absence de registre de refus disponible
    - Absence de matérialisation de l'aire pour véhicule immobilisé si détection de radioactivité
    - Plan d'intervention interne à mettre à jour
  - Quelques remarques

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Inspection du 11 mars 2014

- **Actions de Novergie suite à l'inspection (courrier du 18 juin 2014)**
  - Suivi du CO 10 minutes mis en place courant avril 2014
  - Commande de mise à jour des plans des réseaux le 17 mars 2014 : mise à jour prévue 3e trimestre 2014
  - Sollicitation de la mairie pour avancer sur la convention de raccordement
  - Registre de refus disponible à l'accueil pesage
  - Signalétique pour aire destinée à l'immobilisation véhicule prévue pour juillet 2014
  - Plan d'intervention interne en cours de validation avec le SDIS de Chatou

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Merci de votre attention